

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 19 mai 2006
(convocation du 5 mai 2006)**

Aujourd'hui Vendredi Dix-Neuf Mai Deux Mil Six à 17 Heures 00 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DELAUNAY Michèle, M. DOUGADOS Daniel, M. DUPRAT Christophe, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SIMON Patrick, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BRANA Pierre à Mlle COUTANCEAU Emilie (jusqu'à 18h)	Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. CAZENAVE Charles
M. CAZABONNE Didier à CAZABONNE Alain (jusqu'à 18h)	Mme. DUMONT Dominique à M. MOULINIER Maxime
M. DAVID Alain à M. COUTURIER Jean-Louis	M. DUTIL Silvére à M. JAULT Daniel
M. DUCASSOU Dominique à M. DUPRAT Christophe	Mme. FAORO Michèle à M. PIERRE Maurice
M. FELTESSE Vincent à M. ROUSSET Alain	M. FAYET Guy à Mme. CASTANET Anne
M. FLORIAN Nicolas à Mme. CAZALET Anne-Marie	M. FERILLOT Michel à Mme. DELAUNAY Michèle
M. GELLE Thierry à M. CASTEX Régis	M. GOURGUES Jean-Pierre à M. BAUDRY Claude
M. LABARDIN Michel à Mme. FAYET Véronique	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. HOUDEBERT Henri (jusqu'à 18h)
M. MERCIER Michel à M. DOUGADOS Daniel	M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain
M. PUJOL Patrick à M. DUCHENE Michel	M. LOTHAIRE Pierre à M. MERCHERZ Jean
M. SEUROT Bernard à M. REBIERE André	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. SOUBIRAN Claude à M. SIMON Patrick	M. MANGON Jacques à M. MILLET Thierry
M. TOUZEAU Jean à Mme. CARTRON Françoise	M. MONCASSIN Alain à M. FREYGEFOND Ludovic
M. BANAYAN Alexis à Mme. BRUNET Françoise	Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. NEUVILLE Michel
M. BELIN Bernard à M. HOURCQ Robert	Mme. PARCELIER Muriel à M. CANOVAS Bruno
M. BENOIT Jean-Jacques à M. JOUVE Serge	M. POIGNONEC Michel à Mme. VIGNE Elisabeth
Mme. BRACQ Mireille à M. CASTEL Lucien	M. PONS Henri à Mme. PALVADEAU Chrystèle
M. BREILLAT Jacques à M. BELLOC Alain	Mme. PUJO Colette à Mme. DARCHE Michelle
M. CANIVENC René à Mme. DESSERTINE Laurence	M. QUANCARD Joël à Mme. RAFFARD Florence
M. CARTI Michel à M. HERITIE Michel	M. RESPAUD Jacques à M. GRANET Michel (jusqu'à 18h)
M. CORDOBA Aimé à M. SARRAT Didier	M. SEGUREL Jean-Pierre à M. GUICHOUX Jacques
M. DAVID Jean-Louis à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude	M. TAVART Jean-Michel à Mme. LIMOUZIN Michèle
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. ANZIANI Alain	Mme. TOUTON Elisabeth à M. QUERON Robert
M. DELAUX Stéphan à M. BRON Jean-Charles	

LA SEANCE EST OUVERTE

**Service Public d'Assainissement Non Collectif - Etudes pédologiques
préalables à la mise en place du service - Subvention Agence de l'Eau Adour
Garonne - Convention - Autorisation**

Monsieur TURON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Afin de réaliser les études préalables nécessaires à la mise en place du Service Public d'Assainissement Non Collectif, notamment les études pédologiques dont l'objet est de déterminer l'aptitude des sols des zones destinées à recevoir un assainissement non collectif, la Communauté urbaine de Bordeaux a lancé un appel d'offre.

Par délibération n°2004/0804 du 19 octobre 2004, le Conseil de Communauté a autorisé le recours à la société SOGREAH pour la réalisation de cette prestation.

Selon le VIII Programme de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, des aides financières à hauteur de 40% du montant des dépenses retenues peuvent être accordées pour les dépenses relatives à la lutte contre la pollution domestique et notamment les travaux et opérations relevant de la solidarité Urbain-Rural pour l'eau et l'assainissement.

Dans ce contexte, la Communauté urbaine de Bordeaux a effectué des démarches auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, concernant les dépenses relatives aux études pédologiques destinées à déterminer l'aptitude des sols des zones destinées à recevoir un assainissement non collectif, du marché O210040046.

La Commission des interventions de cet organisme, lors de sa réunion du 28 février 2006, a décidé d'attribuer son concours financier sous la forme d'une subvention maximale.

L'aide financière de l'Agence de l'Eau Adour Garonne se monte à :
50 244 € (montant retenu des dépenses engagées) X 40%
soit **20 097 €** sous forme de subvention maximale.

Le versement de cette aide est subordonné à la conclusion d'une convention entre l'Agence de l'Eau et la Communauté urbaine de Bordeaux, définissant les conditions d'attribution.

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser M. le Président à signer la convention précitée.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 19 mai 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. JEAN-PIERRE TURON

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
31 MAI 2006**

